



Madame la directrice académique,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

En cette nouvelle rentrée scolaire, la première pour le nouveau gouvernement, beaucoup d'annonces ont été faites par le ministre de l'éducation nationale.

Pour l'Unsa Education, les annonces sur la réforme du collège sont rassurantes et nous pouvons le dire aux collègues : nous n'avons pas travaillé pour rien ! Car en effet, seuls des ajustements ont eu lieu pour permettre plus de souplesse dans la mise en pratique de cette réforme, mais les fondamentaux sont restés et nous avons pu constater que dans beaucoup de collèges du Val de Marne, de nombreux projets ont émergé l'an passé et vont se poursuivre cette année, preuve qu'une réelle dynamique s'est installée.

La vraie problématique de cette rentrée dans notre département reste la montée démographique. Des zones sont en tension depuis quelques années et nous avons déjà pu aborder ce problème lors du dernier CTSD.

Mais il nous apparaît important d'attirer votre attention sur la ville de Chevilly Larue dont nous n'avons pas abordé la situation l'an passé et qui doit faire face à une nouvelle problématique. En effet 2 collèges sont présents sur la ville, Jean Moulin classé REP et Liberté collège nouvellement reconstruit, tous 2, des collèges dont la capacité est de 500 élèves.

Les prévisions de l'an passé font apparaître 436 élèves pour Jean Moulin et 441 pour Liberté. Les chiffres réels en cette rentrée sont tout autres.

Le premier cité atteint les 450 élèves et n'en accueille plus depuis la rentrée. En conséquence, le collège Liberté se voit dans l'obligation d'accueillir les élèves du secteur Jean Moulin (ce qui représente 16 élèves) et également de d'autres secteurs (10 élèves). Le collège voit sa capacité maximale quasi atteinte avec 481 élèves au 26 septembre dont 14 ULIS et 20 UPE2A. Quid de l'an prochain et des années à venir ? La question d'une restructuration de la carte scolaire doit être envisagée rapidement avec la ville et le conseil départemental même si l'on peut déjà regretter le manque d'anticipation sur la capacité du Collège Liberté lors de sa reconstruction.

Nous déplorons également que la capacité d'accueil de l'ULIS du collège Liberté ait été dépassée (14 élèves en cette rentrée) et que des dossiers d'élèves de CM2 ait été refusé faute de place.

Je terminerai sur ce collège en parlant des moyens vie scolaire attribués (4,5 ETP), les plus faible du département si l'on tient compte de la présence de 2 dispositifs particuliers (UPE2A et ULIS) et d'un nombre de demi pensionnaire très important, 400 élèves mangent chaque jour à la cantine, et des derniers chiffres sur le nombre d'élèves. Nous vous demandons donc une attention particulière et la création d'un ETP supplémentaire afin d'assurer l'accompagnement et la sécurité des élèves.

D'autre part, le Collège Emile Zola de Choisy le Roi vous a demandé, par une motion déposée lors du dernier CA de l'an passé, un ETP d'AED supplémentaire afin d'assurer la sécurité des élèves et de répondre à la montée démographique qui a vu ce collège accueillir 2 classes supplémentaires en cette rentrée dans les locaux exigus. Nous soutenons cette demande et nous attendons une réponse de votre part.

Par ailleurs, comme chaque année, nous constatons le nombre de chaires vacantes dans de nombreuses matières et la présence toujours plus importante de contractuels sur notre département. Nous demandons cette année encore, qu'une attention particulière soit portée à ces collègues qui pour certains n'ont jamais enseigné et n'ont pas reçu de formation particulière et souhaitons que soit généralisé la mise en place de DATE (dispositif d'aide temporaire) ou de tutorat afin de les aider au mieux dans leur entrée dans le métier.

Cette année encore, la situation en technologie est dramatique avec 37 chaires vacantes conséquence de la difficulté à recruter au concours et de la problématique du mouvement inter académique pour cette discipline. L'Unsa Education rappelle qu'elle ne laissera pas tomber les collègues et qu'elle a déjà fait la demande d'une audience ministérielle afin de débloquent cette situation nationale.

Enfin, au nom de toute l'équipe de l'UNSA Education, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les personnels du rectorat et de l'inspection académique avec qui nous travaillons sereinement et pour le bien des collègues, chaque année.

Florian Mériaux – représentant UNSA Education

David Lelong - représentant UNSA Education